



Projet de stabilisation de berge et de réparation  
de structures de soutènement en bordure du  
fleuve Saint-Laurent par la Ville de Boucherville

6211-02-130

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 68  
Hebdos régionaux de la Montérégie

**Projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement  
en bordure du fleuve Saint-Laurent par la Ville de Boucherville**

**DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 7 JUIN 2016**

Québec, le 26 mai 2016 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), présidée par M. Pierre Magnan qui est secondé par M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gauthier, commissaire, annonce la première partie de l'audience publique sur le *Projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement en bordure du fleuve Saint-Laurent par la Ville de Boucherville*. L'audience publique aura lieu à compter du 7 juin 2016 à 19 h et se tiendra au sous-sol de l'Église Saint-Sébastien, située au 780, rue Pierre-Viger à Boucherville. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

**1. S'informer**

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

**2. S'exprimer**

À l'occasion de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 5 juillet prochain, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 29 septembre 2016, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel. Par la suite, le ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

**OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population à la **Bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère, 501, chemin du Lac à Boucherville**. L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, ainsi que dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « Mandats en cours ».

**LE PROJET**

La Ville de Boucherville projette la réalisation de travaux de stabilisation de berge et de réfection de murets dans deux secteurs riverains du fleuve Saint-Laurent. Le projet vise à assurer la sécurité des usagers et à

préserver la stabilité des infrastructures actuelles, en plus d'accroître la mise en valeur des milieux naturels d'intérêt écologique.

Les deux secteurs visés par les travaux sont situés le long du boulevard Marie-Victorin, entre le quai De Montarville et la rue Birtz. Le premier, soit le secteur sud du Vieux-Boucherville, nécessiterait des travaux de restauration en raison de la dégradation du mur de soutènement existant et de l'instabilité du remblai. Les travaux seraient réalisés sur une distance de 815 m et divisés en 4 tronçons. Le deuxième, soit le secteur nord « la Riveraine », nécessiterait des travaux de stabilisation de berge afin de limiter l'affaissement de certaines sections de la piste cyclable. Pour ce faire, le talus riverain serait réaménagé à l'aide d'enrochements et de stabilisation végétale. Les interventions seraient réalisées sur une distance de 453 m et divisés en 4 tronçons.

La réfection des murets et la stabilisation de la berge permettraient d'assurer la pérennité des infrastructures urbaines se trouvant à proximité des rives (route, piste cyclable, conduite de gaz naturel, canalisations pluviales) et d'assurer la sécurité des citoyens. Les travaux visent également à intégrer la voie cyclable locale au sentier « Oka-Mont-Saint-Hilaire » de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Selon le promoteur, les travaux de construction s'échelonnent de 2016 à 2019, selon les tronçons.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M. Luc Nolet, conseiller en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : [berge-boucherville@bape.gouv.qc.ca](mailto:berge-boucherville@bape.gouv.qc.ca).

#### **QU'EST-CE QUE LE BAPE ?**

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme public et neutre qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Il a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects écologique, social et économique.

Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le président du BAPE, M. Pierre Baril, a reçu le mandat de former une commission d'enquête et de tenir une audience publique sur le *Projet de stabilisation de berge et de réparation de structures de soutènement en bordure du fleuve Saint-Laurent*.